

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION
SERVICE NATIONAL DES EXAMENS, CONTRÔLE SCOLAIRE ET DE L'ORIENTATION
BP : 2201 - Tél : +224 622 28 38 48 / 628 76 53 55
E-mail: service.examens22@gmail.com / condenamandians56@yahoo.fr



Diplôme de Bachelier du second Degré

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation

Vu l'ARRÊTÉ N° 97/143/MENRS/CAB du 3 Mars 1997, portant Règlements Généraux des Examen Scolaires en République de Guinée
Vu le PROCES-VERBAL de l'Examen Du Baccalauréat unique



SESSION: 2020 PROFIL: **SCIENCES MATHÉMATIQUES**
PV: 909 CENTRE: GENERAL LANSANA CONTE / BOKE ECOLE D'ORIGINE: DIARAYE DIALLO

établi le 24/09/2020 par le Jury National de Supervision

confère avec la mention : BIEN

à MAMADOU BOBO BAH né(e) le 07/09/2002 à BOKE

Fils (fille) de BOUBACAR et de DJEÏNABOU BAH

LE DIPLOME DE BACCALAUREAT UNIQUE pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à CONAKRY, le 17/11/2021

Signature du titulaire



P/le Ministre Par Délégation
Le Directeur du SNECSO

NAMANDIAN CONDE

La présent document est enregistré sous le N° 2145
IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CE DOCUMENT

0023790